



## **BOUYGUES**

Votre Assemblée Générale se réunira

**le jeudi 22 avril 2004 à 15h30,**

**à CHALLENGER - 1, avenue Eugène Freyssinet - 78280 GUYANCOURT**

à l'effet de délibérer **sur l'ordre du jour suivant** :

### **PARTIE ORDINAIRE**

- . Rapport du conseil d'administration sur la situation de la société et l'activité de celle-ci pendant l'exercice 2003.
- . Rapport du Président sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil et sur les procédures de contrôle interne mises en place par la société.
- . Rapports des commissaires aux comptes sur l'accomplissement de leur mission au cours de l'exercice 2003.
- . Rapport portant observations des commissaires aux comptes sur le rapport du Président, pour celles des procédures de contrôle interne qui sont relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.
- . Rapport spécial du conseil d'administration sur les options de souscription ou d'achat d'actions.
- . Approbation des comptes individuels de l'exercice clos le 31 décembre 2003 présentés par le conseil.
- . Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2003 présentés par le conseil.
- . Affectation et répartition du résultat de l'exercice 2003.
- . Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce et approbation des conventions qui y sont mentionnées.
- . Ratification de la cooptation de deux administrateurs.
- . Renouvellement du mandat de trois administrateurs.
- . Nomination d'un administrateur.
- . Renouvellement du mandat d'un commissaire aux comptes titulaire.
- . Renouvellement du mandat d'un commissaire aux comptes suppléant.
- . Autorisation à donner au conseil d'administration à l'effet d'émettre des titres de créances notamment obligations et titres assimilés.
- . Autorisation à donner au conseil d'administration en vue de faire acheter par la Société ses propres actions ou certificats d'investissement.

## PARTIE EXTRAORDINAIRE

- . Rapports du conseil d'administration et des commissaires aux comptes.
- . Délégation à donner au conseil d'administration à l'effet de procéder à l'augmentation du capital social, soit par émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, à des actions de la société, soit par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres.
- . Délégation à donner au conseil d'administration à l'effet de procéder à l'augmentation du capital social par l'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, à des actions de la société.
- . Autorisation à donner au conseil d'administration à l'effet d'utiliser les délégations permettant d'augmenter le capital, en période d'offre publique portant sur les titres de la Société.
- . Délégation à donner au conseil à l'effet d'augmenter le capital en faveur des salariés de la société ou des sociétés de son groupe, y compris en cas d'utilisation des autorisations d'augmentation de capital.
- . Autorisation à donner au conseil d'administration de réduire le capital par annulation d'actions propres détenues par la Société.
- . Délégation à donner au conseil à l'effet de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions.
- . Modification des statuts aux fins de les mettre en conformité avec les articles 117 et 129 de la loi de sécurité financière du 1<sup>er</sup> août 2003.
- . Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

-----

Les actionnaires ou titulaires de certificats de droit de vote, qui souhaitent assister à cette Assemblée, s'y faire représenter ou voter par correspondance, doivent impérativement :

- pour les actionnaires nominatifs ou titulaires de certificats de droit de vote : être inscrits en compte nominatif au plus tard le lundi 19 avril 2004 (minuit) ;
- pour les actionnaires au porteur : faire établir, par l'intermédiaire habilité qui assure la gestion de leur compte titres, un certificat de dépôt, constatant l'indisponibilité des titres jusqu'à la date de l'Assemblée, qui devra être reçu effectivement par la Société BOUYGUES - Service Titres - B.P. 23 - 1, avenue Eugène Freyssinet - GUYANCOURT - 78184 SAINT QUENTIN EN YVELINES CEDEX (Tél. 01 30 60 35 82 - Fax. 01 30 60 38 08) au plus tard le lundi 19 avril 2004 (minuit).

Les actionnaires ou titulaires de certificats de droits de vote, désirant assister à cette Assemblée, pourront faire une demande de lettre d'admission :

- pour les actionnaires nominatifs ou titulaires de certificats de droit de vote : auprès de la Société BOUYGUES, à l'adresse ci-dessus ;
- pour les actionnaires au porteur : auprès de l'intermédiaire habilité, qui assure la gestion de leur compte titres.

Les actionnaires ou titulaires de certificats de droits de vote, n'assistant pas personnellement à cette Assemblée et souhaitant être représentés ou voter par correspondance, pourront :

- pour les titulaires de certificats de droit de vote : demander un formulaire unique de pouvoir / vote par correspondance à la Société BOUYGUES, à l'adresse ci-dessus ;
- pour les actionnaires nominatifs : renvoyer à la société BOUYGUES le formulaire unique de pouvoir / vote par correspondance, qui leur sera adressé avec la convocation ;
- pour les actionnaires au porteur : demander à l'intermédiaire habilité, qui assure la gestion de leur compte titres, un formulaire unique de pouvoir / vote par correspondance.

Les formulaires de vote par correspondance devront être reçus effectivement par la Société BOUYGUES, à l'adresse ci-dessus, au plus tard le lundi 19 avril 2004 (minuit).